

**CONSULTATION PARALLELISEE DU PUBLIC  
DU 2 DECEMBRE 2025 AU 2 MARS 2026**

**relative à la demande d'autorisation environnementale pour la mise en service d'une chaudière hybride (hydrogène ou gaz naturel) d'une puissance de 990 kW dans l'usine située ZAC de l'aéroparc sur les communes de FOUSSEMAGNE et FONTAINE (90)**

**DOSSIER déposé par la société John Cockerill Hydrogen  
1 Rue des Pins 68700 Aspach-Michelbach**

**- Compte-rendu de la réunion publique d'ouverture du 8 décembre 2025**



Commissaire enquêteur désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Besançon le 20/01/2025 – dossier E25000002/25

**Eric KELLER**

4, passage Jules Didier 700000 VESOUL  
Tél. : 06.70.18.47.19

Décembre 2025

Illustration de la page de titre : vue de la chaudière hybride (à gauche). Photographie prise le 22 septembre 2025.

## **SOMMAIRE**

1. Rappel des modalités d'organisation de la réunion publique .....	4
2. Compte-rendu de la réunion publique.....	5
3. Diaporama de présentation projeté lors de la réunion publique .....	6

## **1. Rappel des modalités d'organisation de la réunion publique**

La date de la réunion publique a été choisie en concertation avec le commissaire enquêteur, le pétitionnaire, les services de la préfecture du Territoire de Belfort et la commune de FOUSSEMAGNE.

L'horaire de 18 h devait permettre une plus large participation du public.

La date de cette réunion publique figurait dans l'avis d'ouverture de la consultation parallélisée du public. Cet avis a été :

- mis en ligne sur le site internet de la préfecture du Territoire de Belfort à l'adresse <https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/>, rubriques Actions de l'Etat, Environnement / Participation du public, consultations et enquêtes publiques / Participations du public, consultations et enquêtes publiques en cours,

- mis en ligne sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin à l'adresse <https://www.haut-rhin.gouv.fr/>, rubriques Publications / Consultations du public et installations classées / Avis de publication,

- mis en ligne sur le site internet dédié à la consultation du public à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6873/>,

- affiché sur le site de l'installation,

- affiché sur les panneaux habituels d'affichage des communes de FOUSSEMAGNE, FONTAINE, BESSONCOURT, CUNELIERES, FRAIS, LACOLLONGE, LARIVIERE, PETIT-CROIX, PHAFFANS, REPPE, VAUTHIERMONT, BRECHAUMONT, CHAVANNES-SUR-L'ETANG ET MONTREUX-LE-VIEUX,

- publié le 12 novembre 2025 dans l'Est Républicain, les Dernières Nouvelles d'Alsace et l'Alsace et le 14 novembre 2025 dans la Terre de Chez Nous.

La commune de FOUSSEMAGNE a mis à disposition la salle du conseil municipal pour la tenue de la réunion publique. Cette salle permettait de recevoir le public dans d'excellentes conditions.

## **2. Compte-rendu de la réunion publique**

Le pétitionnaire était représenté par :

- Mme Marie SONNTAG, directrice du site John Cockerill Hydrogen, 1615, avenue de la Grande Piste, 90 150 FOUSSEMAGNE,
- Mme Géraldine FARINAUX, responsable Hygiène Sécurité Environnement,
- Mme Blanche VIENOT, apprentie Hygiène Sécurité Environnement.

Le public ne comptait qu'une seule personne.

Le pétitionnaire a présenté le projet. Sa présentation est jointe au compte-rendu.

La réunion a débuté à 18 h et s'est achevée à 18h30.

### 3. Diaporama de présentation projeté lors de la réunion publique

# John Cockerill Dossier ICPE Autorisation Réunion d'ouverture Enquête publique



# Présentation

**Marie Sonntag**, Directrice du site de Foussemagne

**Géraldine Farinaux**, Responsable HSE

**Eric Keller**, Commissaire enquêteur



09/12/2025 • 2

# SOMMAIRE

- Présentation de John Cockerill – Usine de Foussemagne
- Qu'est-ce que l'hydrogène - quels en sont les usages ?
- Notre démarche environnementale
- Présentation de l'équipement : chaudière hydrogène + Cuve de stockage
- Qu'est-ce que l'ICPE
- Statut ICPE actuel : Déclaration
- Statut ICPE demandé : Autorisation
- Moyens de sécurisation



09/12/2025 • 3

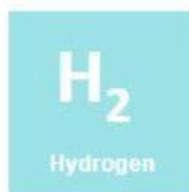
# Présentation de John Cockerill

## John Cockerill Group – A leading technology partner to industrial companies



-  >€1,4 billion in annual turnover
-  8300+ motivated talents worldwide
-  60 nationalities
-  94+ worldwide subsidiaries, locally anchored
-  Privately held group since 2002, with stable shareholding
-  Energy transition top ranking player

Our mission is to meet the needs of our time by operating in 6 areas of expertise



# Présentation de John Cockerill



# Usine de Foussemagne

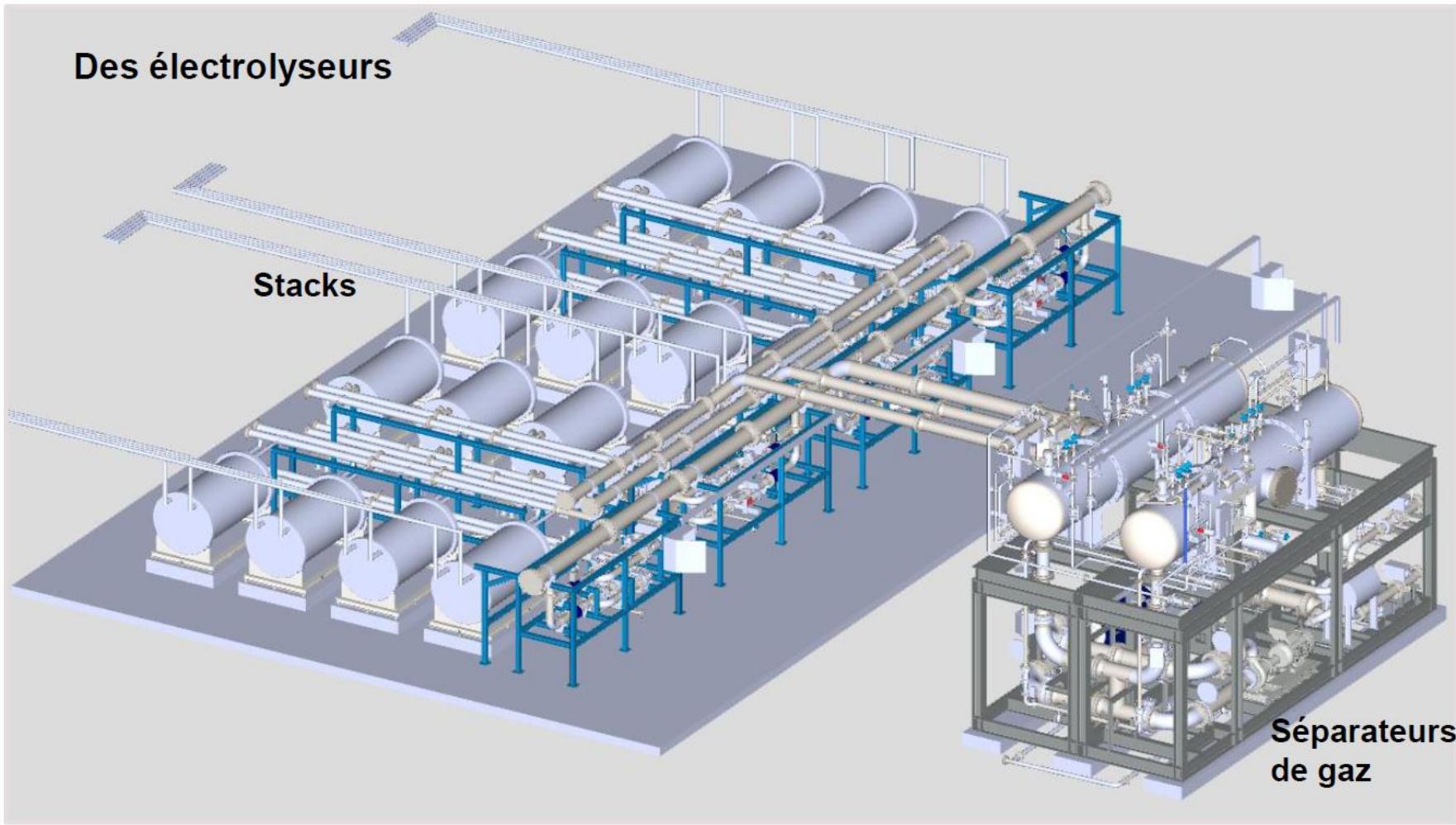


	Surface site	<b>80 000 m<sup>2</sup></b>
	Surface bâtiment	<b>22 000 m<sup>2</sup></b>
	Capacité usine	<b>1 GW / year</b>



09/12/2025 • 6

# Que fabrique-t-on dans l'usine de Foussemagne ?



# Qu'est ce que l'hydrogène ?



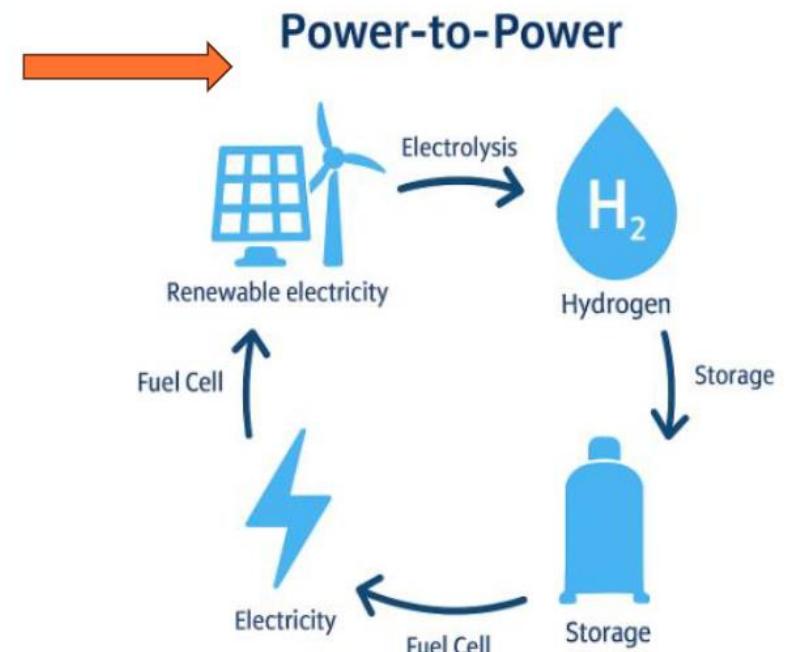
- composant chimique naturel présent en abondance à l'état naturel
- l'électrolyse de l'eau, permet d'obtenir de l'hydrogène dit vert.
- absence de rejets de CO<sub>2</sub> donc neutralité pour le climat.
- l'hydrogène est un gaz renouvelable, le gaz naturel lui est une énergie fossile..



# Quels sont les usages de l'hydrogène ?

## Les usages de l'H<sub>2</sub> : l'industrie

- **Ammoniac (55 %)** : principal usage, lié à la production d'engrais.
- **Raffinage pétrolier (25 %)** : utilisé pour la désulfuration des carburants.
- **Méthanol (10 %)** : matière première pour la chimie et les plastiques.
- **Autres usages industriels (10 %)** : verre, électronique, métallurgie énergie.



# Démarche environnementale de l'usine de Foussemagne



## Environnement

### Des certifications & labels exigeants



### Un bâtiment écologique & durable

Utilisation de l'eau de pluie

Chauffage à l'hydrogène

150 arbres plantés

Dalles du parking 100% recyclées

5800 m<sup>2</sup> de PV sur toiture (2025)



## Social

### Création d'emplois pérennes

450 emplois directs à pleine charge

### Priorité à la qualité de vie au travail

Confort thermique & acoustique

Lumière naturelle (atelier & bureau)

Flex office & télétravail

Espaces de bien-être, dont un city stade

Promotion de la mobilité durable



## Gouvernance

### Développement économique local

60% des entreprises intervenantes sur le chantier étaient locales

Des besoins en sous-traitance locale

### Développement des connaissances

Partenariat avec un lycée professionnel

Partenariat avec l'UTBM

Partenariats avec des industriels

Passerelle pour des visites immersives



# Présentation de l'équipement : Chaudière hydrogène + Cuve de stockage



Chaudière  
Hydrogène

Chaudière Gaz  
naturelle

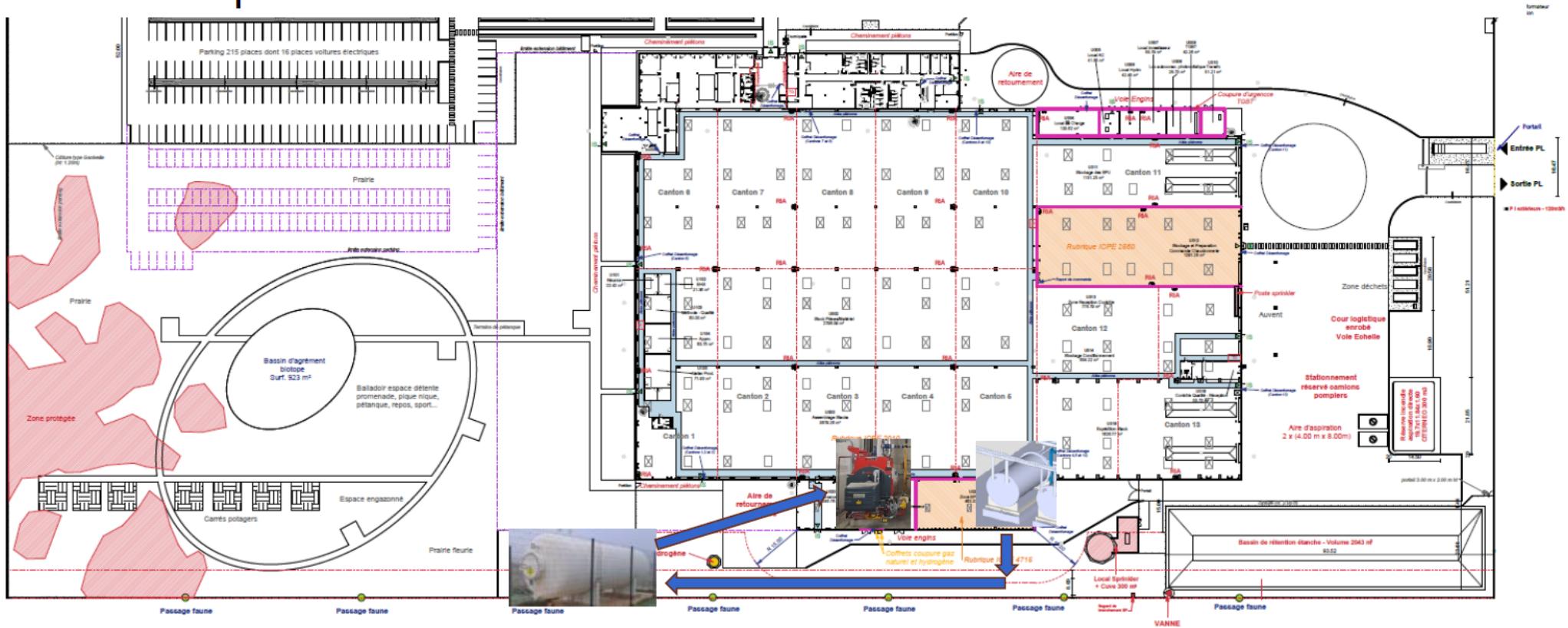


Cuve de stockage  
de l'hydrogène en extérieur



# Notre démarche environnementale :

Utilisation de l'hydrogène émis lors des tests des Stacks dans une chaudière pour chauffer l'usine



# Avantages potentiels d'une chaudière à hydrogène

## Zéro émission directe de CO<sub>2</sub>

La combustion de l'hydrogène produit principalement... de l'eau.

Cela en fait une solution de chauffage **potentiellement neutre en carbone**, à condition que l'hydrogène soit produit à partir d'énergies renouvelables (hydrogène « vert »).

## Utilisation d'une technologie similaire aux chaudières gaz

- une installation comparable,
- des compétences de maintenance proches,

## Grande puissance de chauffe

L'hydrogène a un **pouvoir calorifique élevé**, ce qui permet :

- de chauffer rapidement, de répondre aux besoins des grandes habitations ou bâtiments,
- efficace même en conditions froides (contrairement à certaines pompes à chaleur).
- Aucune odeur n'est émise depuis l'installation. La combustion d'hydrogène produit de l'eau, de la chaleur et des Nox (limité car conformité de l'installation, entretien et surveillance des rejets – impact maîtrisé sur l'air )



# Autres exemples d'application de chaudière Hydrogène :

Une entreprise montpelliéenne adapte les chaudières à l'hydrogène pour consommer moins de gaz



Des chaudières de l'entreprise Bulane. © Aucun(e) - Bulane



L'entreprise Bulane, située à Fabrègues (Hérault), teste depuis plusieurs mois une technologie pour rendre les chaudières "hybrides", entre gaz classique et hydrogène. Elle permet de limiter les émissions de CO<sub>2</sub> et de diminuer la facture, dans des grands espaces comme les cités HLM ou les lycées.

[https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/une-entreprise-montpelliéenne-adapte-les-chaudieres-a-l-hydrogène-pour-consommer-moins-de-gaz-7074490](https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/une-entreprise-montpelliерaine-adapte-les-chaudieres-a-l-hydrogène-pour-consommer-moins-de-gaz-7074490)

Le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles de gaz questionnent l'avenir de ce combustible. Un élément de réponse se trouve aujourd'hui dans le chauffage à l'hydrogène. Ce dernier est d'ores et déjà considéré comme un composant-clé de la transition énergétique et de l'objectif de neutralité carbone !

<https://www.izi-by-edf-renov.fr/blog/chaudiere-hydrogene#avantages-inconvenients>

# Qu'est-ce que l'ICPE ?

Une **ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) est une activité industrielle ou agricole que l'État surveille pour protéger l'environnement. Cela sert à assurer que les entreprises travaillent proprement et en sécurité.

## En France.

Quelques exemples :

- Usine chimique → produit des substances dangereuses
- Station-service → stocke des carburants
- Centre de tri ou décharge → gère des déchets
- Atelier de menuiserie → produit de la poussière, du bruit

## En Bourgogne–Franche-Comté

La région compte de nombreuses ICPE, par exemple :

- Fromageries et laiteries (comme dans le Jura) → ICPE pour le traitement des eaux usées et des déchets.
- Dépôts de carburant ou ateliers mécaniques (autour de Dijon ou Besançon).
- Usines métallurgiques (à Belfort-Montbéliard ou Le Creusot)



# Statut actuel du site : ICPE Déclaration

Une **ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) est une activité industrielle ou agricole que l'État surveille pour protéger l'environnement.

Cela sert à assurer que les entreprises travaillent proprement et en sécurité.

Il y a 3 grands niveaux, selon le risque ou l'impact de l'activité :

- Déclaration (D)
- Enregistrement (E)
- Autorisation (A)

**John cokerill hydrogen est déjà classé depuis 2023 ICPE à Déclaration pour 3 rubriques :**

- 2560-2 travail mécanique des métaux
- 2910-A2 combustion chaudière gaz naturelle
- 4715-2 présence hydrogène



# Statut demandé : ICPE Autorisation

Une ICPE à autorisation est une activité qui peut avoir un impact important sur l'environnement.

L'entreprise doit demander une autorisation à la préfecture avant de l'installer.

L'État vérifie que tout est fait pour protéger la nature et les habitants.

- ✓ **John cokerill hydrogen a déposé un dossier ICPE à Autorisation** pour « *la mise en service d'une chaudière hybride (hydrogène, gaz naturel) afin d'assurer le chauffage de l'usine* ». Sous la rubrique 2910-B2



# Moyen de sécurisation

## Protection incendie du bâtiment :

- Sprinkler sur tout le bâtiment = test sprinklage hebdomadaires
- Les extincteurs quantité = 150
- Les RIA quantité selon surface (normé)
- Dômes de désenfumage
- Les détecteurs de fumée
- Reserve bâche eau en extérieur 300m<sup>3</sup>
- Citerne d'eau de 300 m<sup>3</sup> validé par le SDIS
- Bassin de rétention des eaux incendie
- Vanne martellière

Formation du personnel aux extincteurs, évacuations, SST

Visite des pompiers pour connaître le site et les moyens de prévention en place

## Protection gaz du bâtiment

Détecteurs de gaz hydrogène (chaufferie) + local zone de test



# Questions / Réponses

